

BANQUE MUTUELLE D'ÉTUDES, Paris (1911-1935)

Paul Charles Jean RENAUD,
fondateur et -directeur

Né à Paris XVI^e [et non IX^e comme porté sur son acte de décès], le 29 nov. 1878.

Fils de Georges Renaud, employé au ministère du commerce, puis professeur de droit, et d'Élisabeth Marie Victorine Zoé Galtier-Boissière.

Marié à Paris IX^e, le 20 déc. 1902, avec Suzanne Marthe Durand, sœur de Maurice (ci-dessous).

Ingénieur électricien (selon regmat), ingénieur « E.P.C. », suivant publicité *Science et vie*, 1^{er} février 1913).

Créateur du *Mois Scientifique et Industriel*.

Chroniqueur scientifique du *Siècle* (mai 1901).

Directeur de l'Institut scientifique et industriel : conseil aux entreprises.

Commissaire aux comptes de la Société industrielle de spécialités métalliques (ex-Capsulerie moderne), à Dijon (mars 1912),

Président ou administrateur de différentes sociétés engendrées par la Banque mutuelle d'études : Fourré et Rhodes, Société française de spécialités alimentaires (Produits Coc), Établissements Gallois, Union approvisionnement, Établissements Robbe frères, Établissements Genteur, Entreprise Lafarge, L'Électro-Entreprise.

Membre du comité de direction de l'Alliance nationale, pour l'accroissement de la population française.

Décédé à Saint-Raphaël, quartier d'Agay, Hôtel des Roches rouges, le 13 avril 1916 .

- Acte de décès transmis par Gérard O'Connell.

CONSTITUTION Banque mutuelle d'études (*La Cote de la Bourse et de la banque*, 5 décembre 1911)

Au capital de 500.000 fr., divisé en 1.000 actions de 500 fr. chacune. — Siège social à Paris, 8, rue Nouvelle. — Conseil (voir encadrés ci-dessous) : MM. E. Boespflug, A. Boigeol, J. Deleury, A. Dufresne, N. Feketé, E. Parvillé, P. Renaud. — Acte déposé au greffe du tribunal de commerce de la Seine le 24 décembre 1911 et extrait publié dans le « Journal spécial des sociétés françaises par actions », du 3 décembre 1911.

Émile Antoine BOESPFLUG, administrateur

Né à Matzenheim (Bas-Rhin), le 18 sept. 1869.

École des Hautes Études commerciales.

Employé aux écritures chez les Fils de A. Deutsch, 50, rue de Châteaudun, Paris (1889).

Employé volontaire, puis appointé aux usines de tissage de Hermann Dietl à Greiz (Allemagne)(1890-1893).

Employé, puis voyageur pour les pays d'Orient chez Halbot and Lens, négociant en tissus à Bradford (Angleterre)(1893-1895).

Employé chez Boulanger et Cie, négociant en tissus à Roubaix.

Chef du département anglais de la maison Paul Roth, exportateurs de tissus à Roubaix (1895-1898).

Associé chez Guilleminot, 6, rue Choron, Paris : fabricant de plaques et papiers photographiques (1898).

Associé-gérant maison R. Guilleminot, Boespflug et Cie (1903).

Administrateur (1913), puis président (1921-1927) de la Société Union-Approvisionnement à Clermont-Ferrand : succursaliste.

Administrateur de la Société des oasis du nord-africain (1922),

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Oasis_du_Nord-Africain.pdf

Vice-président de l'école de photographie et de cinématographie (depuis 1925)

Chevalier de la Légion d'honneur du 21 oct. 1932 :

Ancien président des anciens HEC.

Président d'honneur de la Chambre syndicale des industries et du commerce photographiques.

A organisé les dépôts de produits de la maison R. Guilleminot, Boespflug et Cie à Alger et Casablanca.

Participation à divers expositions : Marseille 1922, Barcelone, 1929, Paris-Vincennes 1931.

Décédé à Paris VIII^e, le 14 mai 1951.

Auguste Théophile Hippolyte BOIGEOL, administrateur

Né à Nîmes, le 8 mai 1852.

Négociant en vins à Reims.

Juge au tribunal de commerce.

Commissaire aux comptes de la Société L. Moeglin & Cie à Reims : tuiles et briques (1904).

Administrateur de la Grande Brasserie de Strasbourg et casino rémois (1905),

de la Cie générale des pneumatiques (Increvable)(1906),

commissaire aux comptes de la Société des mines de mercure de Tar'hit (1907),

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Mines_mercure_Tarhit.pdf

administrateur de la Société « Hippique Ranelag », J. Salomé et Cie : manège à Paris (1911).

Décédé à Berck, le 4 décembre 1916.

Jules DELEURY, administrateur

Marié à une Dlle Boutan. Dont Louis, marié à Marie-Thérèse Darcy, fille de l'architecte en chef des monuments historiques.

Ingénieur ECP (1868).

Débuts à la Compagnie Parisienne du gaz.

Directeur de l'usine à gaz de Versailles (1871).

Directeur général (1881), puis administrateur délégué (1906) de la Compagnie française et continentale d'éclairage (le « Gaz continental ») et diverses filiales.

Administrateur de la Société des mines de cuivre des Achaïches (nov. 1906),

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Mines_des_Achaïches.pdf

de la Compagnie des Compteurs à gaz (« Compteurs de Montrouge »)(1908),

de la Société normande de distribution d'électricité (août 1913),

et de L'Électro-Entreprise (déc. 1913).

www.entreprises-coloniales.fr/empire/Electro-Entreprise.pdf

Président de la Société technique de l'industrie du gaz en France (1904).

Avis de décès : *Le Temps*, 28 avril 1928.

Augustin Henri Jean Marie DUFRESNE, administrateur

Né à Dieppe, le 16 mai 1878.

Fils de Charles Étienne Robert Dufresne, avocat et propriétaire, et de Léonie Marguerite Bousquet

Armateur à la pêche à Dieppe (1903).

Administrateur de la Société des Pêcheries de Kerguelen (août 1911),

www.entreprises-coloniales.fr/madagascar-et-djibouti/Pecheries_de_Kerguelen.pdf

de la Banque mutuelle d'études ((déc. 1911-1921),

des Etablissements Robbe Frères à Dieppe : une des principales huileries françaises,

et autres participations (Fourré et Rhodes, Produits Coc, Établissements Gallois,

Établissements Genteur, Carrières de Verdun (construction du monument national de Douaumont)(1920).

Il suit ensuite Edmond Parvillé à la Société technique et financière, de réalisation et du contrôle (Ed. Parvillé et Cie)(1923) dont il devient président du conseil de surveillance, et dans ses participations fragiles et éphémères :

la Société Ardoisière Maine-Anjou, à Rénazé (Mayenne)(1924) : liquidation judiciaire en 1930,

la Société dauphinoise d'accumulateurs, à Grenoble (1926),

la Société financière pour le développement de la traction par accumulateurs (1928).

Administrateur des Comptoirs de l'Armement à la Pêche (1923-1924).

1/2

2/2

Chevalier de la Légion d'honneur du 5 août 1927 (parrainé par Parvillé) :
Président du Syndicat des Armateurs à la pêche de Dieppe et du Tréport.
Président de la Société de Pêche et de Contrôle du Port de Dieppe (affaires municipales).
Censeur de la Banque de France à Dieppe.
Vice-Président et délégué de la Section des Pêches au Comité Central des Armateurs de France (1923).
administrateur du Comité central des armateurs de France (1920).
Membre du comité de direction de l'Association des employeurs de main-d'œuvre dans les Ports de France
Décédé à Paris VIII^e, le 4 mai 1934.

Isidore Victor *Edmond* PARVILLÉ, administrateur

Né à Paris, le 21 février 1876.

Fils de Louis *Lucien* Isidore Parvillé, ingénieur des Arts et Métiers, et de Constance Juliette Cornelis.

Marié à Paris, le 7 mai 1906, avec Charlotte Dubois.

Ingénieur ECP.

Chevalier de la Légion d'honneur du 7 oct. 1917 : capitaine réserve au 48^e R.A. à l'état-major de l'artillerie d'un corps d'armée.

Représentant de la Banque mutuelle d'études au conseil des Carrières de Verdun (juin 1920),

de Fourré et Rhodes,

de l'Entreprise Générale de Confort Moderne — Anciens Établissements Arnoult, Nerdeux et Cie (Eau, Gaz, Electricité)(fév. 1921)

et de la Compagnie des Machines pneumatiques rotatives (août 1921).

Administrateur du Comptoir commercial des importateurs et exportateurs réunis (juillet 1922),

de la Société de Joints et caoutchouc manufacturé (Jocama)(sept. 1922),

commissaire des comptes des Appareils d'étanchéité Garex (juillet 1923),

Fondateur et gérant de la Société technique et financière, de réalisation et du contrôle (Ed. Parvillé et Cie)(1923). Liquidation judiciaire en juin 1934, projet d'augmentation du capital de 0,5 à 0,9 MF en janvier 1940.

Son représentant au conseil des Établissements A. Lancelot, Paris : travaux publics, couverture, plomberie, installation (fév. 1924),

Fondateur (apporteur, non administrateur) de la Société ardoisière Maine-Anjou (nov. 1924).

Créateur d'une voiture électrique à moteur à traction avant au moyen d'un double cardan d'un type spécial (1926).

Administrateur de la Société financière pour le développement de la traction par accumulateurs (Procédés Ed. Parvillé)(mars 1928).

Recherches sur la stabilisation des navires par jets d'eau.

LA BANQUE MUTUELLE D'ÉTUDES
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 29 décembre 1911)

Parmi les nombreuses sociétés dont nous enregistrons ici la formation, il en est une à laquelle nous devons une mention spéciale pour son originalité, et cela à titre purement indicatif. C'est la Banque mutuelle d'études. Y a-t-il là une tentative nouvelle, et peut-on en augurer le succès ? il peut sembler qu'une banque doive avoir des visées plus ambitieuses et qu'elle doive surtout viser expressément à s'éviter les immobilisations qui menacent toujours les banques d'émissions de valeurs mobilières.

Quoi qu'il en soit, voici qui est original :

La banque est composée d'actionnaires qui ne peuvent posséder plus de cinq actions. Tout actionnaire à qui un plus grand nombre écherrait sera tenu de se faire connaître et le conseil d'administration lui désignera un acquéreur à un prix représentant la capitalisation à 6 % du revenu moyen, sans que ce prix puisse être inférieur au pair. Les actions resteront nominatives.

La banque ne travaillera pas pour le public, mais pour ses actionnaires à qui elle offrira la prise en participation des affaires qu'elle aura étudiées. Elle mettra des titres en souscription à leur disposition pendant quinze jours aux mêmes conditions qu'aux actionnaires les plus favorisés. Elle s'interdit de prélever de commissions sur les souscriptions de ses actionnaires dans les affaires qu'elle leur présentera.

L'actionnaire qui, dans un délai de trois ans, n'aura pris part à aucune assemblée générale ou n'aura souscrit aucune émission offerte par la Banque à ses actionnaires pourra être mis dans l'obligation de revendre ses actions. La direction de cette banque est confiée à notre confrère Paul Renaud, du *Mois scientifique et industriel*. Il s'agit, on le voit, d'une sorte de coopérative de consommation en matière financière, tentée avec un capital modeste — 500.000 fr. — qui fera des petits..., si le succès répond à l'essai qui est tenté présentement.

CONSTITUTION
Établissements « Fourré et Rhodes »
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 7 mars 1912)

Société au capital de 800.000 fr., divisé en 8.000 actions de 100 fr., dont 2.600 d'apport attribuées à MM. Fourré et Rhodes. — Siège social à Paris, 8, rue Nouvelle. — Objet social : Entreprise de travaux publics. — Conseil d'administration : MM. A. Dufresne, Fourré, E. Lamy, P. Renaud et Rhodes. — Statuts déposés chez M^e Bazin, notaire à Paris, et extrait publié dans le Journal des Sociétés par actions du 6 mars 1912.

CONSTITUTION
Société française de spécialités alimentaires (Produits Coc)
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 2 août 1912)

Au capital de 750.000 fr. divisé en 1.500 actions de 500 fr. dont 206 ordinaires et d'apport attribuées avec 100 parts de fondateur à M. C. A. Genairon. — Siège social, à Paris, 8, rue Nouvelle. — Conseil d'administration : MM. A. Dufresne, A. Genairon, P. Renaud, M. Valle et H. Walbaum. — Statuts déposés chez M^e Gaston Bazin, notaire à

Paris, et extrait publié dans le « Journal spécial des Sociétés françaises par actions » du 31 juillet 1912.

CONSTITUTION
Établissements Gallois
[commerce de tous appareils d'éclairage électriques]
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 30 août 1912)

Au capital de 200.000 francs, pouvant être porté à 775 000fr., divisé en 520 actions de 500 fr. dont 221 d'apport, sur lesquelles 150 ont été attribuées à M. Gallois, 60 à M. Steinmann et 14 à la Banque mutuelle d'études. — Siège social, 8, rue Nouvelle, à Paris.— Objet social : Fabrication, vente et achat de tous appareils d'éclairage électrique. — Conseil d'administration : MM. A. Dufresne, J. Gallois, A. Liouville ¹, P. Renaud et A. Steinmann.

UNION APPROVISIONNEMENT
(ANCIENS ETABLISSEMENTS-CAVES MÉNIAL)
succursaliste
Siège social à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), quartier de Rabanesse
(*Riom Républicain*, 16 mars 1913)

Premiers administrateurs

Monsieur Émile Boespflug, associé et directeur commercial de la maison Guilleminot, Boespflug et Cie, administrateur de la Banque mutuelle d'Etudes, demeurant à Paris, rue de Châteaudun, n° 22.

Monsieur Paul Cassoute, juge au Tribunal de commerce de Marseille, importateur, demeurant à Marseille cours Couffé, n° 67.

Monsieur Henri Dumoussat, ancien négociant en bonneterie et mercerie administrateur de l'ancienne Société « L'UNION », à Clermont-Ferrand, rue Lagarlaye, n° 12.

Monsieur Edmond Genetier, directeur de la Société française des fûts, transports et futailles, administrateur de la Caisse d'épargne et de Prévoyance de Paris ; président de l'ancienne Société « L'UNION », demeurant à Paris, quai de la Râpée, n° 22.

Monsieur Alexandre Ménial, négociant à Clermont-Ferrand, rue Bansac, n° 30, administrateur délégué de l'ancienne Société « L'UNION ».

Monsieur Paul Renaud, administrateur délégué de la Banque mutuelle d'études, demeurant à Paris, rue Nouvelle, n° 8.

Monsieur Henri Walbaum, président honoraire de la Chambre syndicale des transports, demeurant à Paris, villa Montmorency, avenue Boufflers, n° 9.

Commissaires

L'assemblée générale nomme M. le baron Louis Candeliez, propriétaire, demeurant à Avenay (Marne) ;

Monsieur René Morel d'Arleux, ingénieur, suppléant ;

¹ Lucien *Albert* Liouville (Longwy, 1875-Paris VI^e, 1957) : ingénieur ECP. Administrateur de plusieurs avatars électriques de la Banque mutuelle d'études, en particulier de l'Électro-Entreprise dont il deviendra vice-président (cf.)

Monsieur René Gilles Saint Germain, ingénieur des Arts et Manufactures, ingénieur à la Société industrielle des téléphones, demeurant à Paris, boulevard Pereire, n° 142, deuxième suppléant.

Augmentations de capital
(*L'Information financière, économique et politique*, 26 mars 1913)

Banque mutuelle d'études.— Siège social : 8, rue Nouvelle, Paris. Le capital de 1 million de francs est porté à 1.300.000 francs par l'émission de 600 actions nouvelles de 500 francs.

Maurice David DURAND-RÉVILLE, administrateur

Né à Paris 11^e, le 18 juillet 1876.

Fils de David Henri Durand, négociant, et de Marie Louise Blanche Join.

Beau-frère de Paul Renaud (ci-dessus).

Marié à Paris XVI^e, le 6 juillet 1901, avec Jeanne Réville, petite-fille d'Albert Réville, pasteur de l'église wallonne de Rotterdam, professeur au Collège de France, président de la section des sciences de l'École pratique des hautes études, officier de la Légion d'honneur, chevalier du Lion néerlandais ; fille de Jean Réville, maître de conférences à l'Université de Paris, directeur d'études à l'École pratique des hautes études.

Dont Luc Durand-Réville (Le Caire, 1904-Paris, 1998), PDG de la Société du Haut-Ogooué, grande figure du patronat colonial. Voir encadré :

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-equatoriale/SHO_1894-1947.pdf

Sous-directeur de l'Institut scientifique et industriel : conseil aux entreprises.

Commissaire aux comptes de la Société industrielle de spécialités métalliques (ex-Capsulerie moderne), à Dijon (mars 1912),

administrateur de l'éphémère Entreprise Lafarge (1913-1916),

associé de la S.N.C. Institut scientifique et industriel (Cabinet d'affaires)(1919),

administrateur de la Compagnie agricole oranaise (septembre 1919),

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Agricole-Oranaise.pdf

et de la Compagnie des machines pneumatiques rotatives (1921)

Décédé à Sartrouville, le 10 décembre 1961.

BANQUE MUTUELLE D'ÉTUDES
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 16 avril 1913)

Les déclarations faites le 20 février à l'assemblée générale des actionnaires de la Banque mutuelle d'études montrent que le principe nouveau sur lequel a été basée la constitution de cet établissement n'a pas laissé indifférents les milieux financiers et la banque, en dépit des doutes émis à sa création, possède maintenant des éléments de vitalité certains. Il s'agit en l'espèce, ainsi que nous l'avons indiqué déjà, d'une sorte de coopérative de consommation en matière financière. La société, composée

d'actionnaires qui ne peuvent posséder plus de cinq actions, ne travaille pas pour le public mais pour ses actionnaires à qui elle offre la prise en participation des affaires quelle a étudiées. Le capital fixé au début à 500.000 fr. en actions de 500 fr. était à la fin de l'exercice 1912 de 1 million de francs. Il a été, depuis, porté à 1.300.000 fr. et la Société est à la veille d'enregistrer son millième actionnaire.

Le rapport de l'exercice 1912 constate tout d'abord que l'année écoulée a eu pour conséquence d'augmenter sensiblement la valeur de ce que le conseil dénomme le « fonds d'expérience ». Le nombre des demandes de capitaux adressées à la banque a dépassé 300 et, dans ces conditions, la société a pu retenir les plus intéressantes en précisant la nature et les conditions de son intervention. Au point de vue matériel, les résultats obtenus ont été intéressants. Les bénéfices bruts ont atteint 204.058 87, provenant pour 173.500 fr. du rendement du portefeuille créé et pour le solde des intérêts du capital, agios et remboursement de frais d'études par les sociétés créées. Déduction faite des frais généraux, soit 64.377 92, les bénéfices nets s'établissent à 139.680 95.

L'assemblée s'est ralliée à la proposition du conseil tendant à l'amortissement des frais d'immobilisation plutôt qu'à la distribution d'un dividende dès la première année sociale. En conséquence, les bénéfices ont été ainsi affectés : réserve légale, 6.984 05 ; amortissement complet des frais d'immobilisation, 39.338 francs 81 ; report à nouveau, 93.358 09.

En ce qui concerne les filiales, le rapport mentionne que les résultats obtenus sont satisfaisants. La première société créée, les Établissements Fourré et Rhodes, a obtenu un bénéfice de 19 % du capital qui lui a permis de distribuer un dividende de 6 1/2 % pour un exercice de 11 mois. Les autres filiales sont en voie de développement. La Société française de spécialités alimentaires va être amenée à augmenter son capital.

Le bilan au 31 décembre 1912 se présente ainsi :

ACTIF	
Capital à appeler	749.000 00
Portefeuille-titres du capital	83.059 05
Agents de change et banquiers	318.069 45
Banquiers comptes courants	20.709 00
Caisse	84 98
Comptes des sociétés créées	20.731 05
Avances et cautions	1.270 10
Portefeuille-titres créé	173.500 00
Immobilisations	39.338 81
Compte d'ordre	4.411 05
	1.410.173 49
PASSIF	
Capital	1.000.000 00
Actionnaires nouveaux	60.200 00

Comptes courants	243.983 15
Fournisseurs	2.569 72
Réserve extraordinaire	4.949 67
Profits et pertes	139.680 95
	<u>1.410.173 49</u>

Le « portefeuille-titres » du capital est constitué par des fonds d'États. Le conseil a demandé l'autorisation aux actionnaires d'acquiescer des obligations de Crédits fonciers et de Chemins de fer. Le « portefeuille-titres créé » est composé de titres remis à la Société en rémunération de son concours par les sociétés créées. Au passif, les « comptes courants » sont constitués par les fonds momentanément non employés de ces sociétés.

L'assemblée a voté à l'unanimité l'approbation des comptes et la répartition des bénéfices. Elle a ratifié la nomination comme administrateurs de MM. Lucien Lainé ², Durand-Réville, Parvillé et Boespflug, ces deux derniers, administrateurs sortants.

Extraits résumés des journaux d'annonces légales et judiciaires
Appels de fonds
Établissements Fourré et Rhodes
Siège social : 6, rue Nouvelle, Paris
(*L'Information financière, économique et politique*, 23 mai 1913)

Le versement du 4^e quart : 25 fr. par action, devra être effectué le 10 juillet au plus tard à la Banque mutuelle d'études : 8, rue Nouvelle.

Société française de spécialités alimentaires. — Siège social : 34. boulevard de Brosses, Dijon. Le versement du 2^e quart : 125 fr. par action privilégiée, devra être effectué le 15 juillet à la Banque mutuelle d'études, 8, rue Nouvelle, Paris.

Appels de fonds
Établissements Robbe frères
Siège social : 8, rue Nouvelle, Paris.
(*L'Information financière, économique et politique*, 17 juin 1913)

Le versement du 2^e quart (125 francs par action privilégiée non libérée) devra être effectué le 1^{er} juillet 1913 au plus tard, à la Banque mutuelle d'études, 8, rue Nouvelle.

CONSTITUTIONS
Établissements Robbe frères
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 8 juillet 1913)

² Lucien Lainé (1876-1958) : patron de la Manufacture française de tapis et couvertures, à Beauvais. Voir encadré : www.entreprises-coloniales.fr/empire/MFTC-Beauvais.pdf

Au capital de 2.560.000 fr., divisé en 5.120 actions de 500 fr., dont 1.920 d'apport attribuées à MM. G. Robbe et F. Robbe. — Siège social à Paris, 8, rue Nouvelle. — Conseil d'administration : MM. G. Robbe, F. Robbe, P. Renaud, A. Dufresne, J. Musnier et H. Parent. — Objet social : Fabrication et vente de tous corps gras et commerce des charbons. — Statuts déposés chez M^e Bazin, notaire à Paris, et extrait publié dans les « Affiches Parisiennes » du 8 juillet 1913.

Extraits résumés des journaux d'annonces légales et judiciaires
Augmentations de capital
Établissements Gallois
Siège social : 8 rue Nouvelle, Paris.
(*L'Information financière, économique et politique*, 19 septembre 1913)

Par suite de la souscription des 800 actions de 500 francs émises sur le montant de l'augmentation de capital votée le 17 mai 1913, le fonds social est porté à 772.000 francs divisé en 1.544 actions de 500 francs, dont 1.096 de priorité et 448 ordinaires attribuées à MM. Gallois (314), Stemmann (120) et à la « Société Banque mutuelle d'études » (14) en rémunération d'apports.

CONSTITUTIONS
Établissements Genteur
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 27 septembre 1913)

Au capital de 250.000 fr. divisé en 500 actions de 500 fr. Siège social à Paris, 8, rue Nouvelle. — Conseil d'administration : MM. A. Dufresne, A. Liouville, P. Renaud et M. Durand-Réville. — Objet social : Exploitation d'un fonds de commerce d'appareillage électrique. — Statuts déposés chez M^e Bazin, notaire à Paris, et extrait publié dans les « Affiches Parisiennes » du 27 septembre 1913.

Extraits résumés des journaux d'annonces légales et judiciaires
(*L'Information financière, économique et politique*, 28 septembre 1913)

Appel de fonds
Établissements Fourré et Rhodes. — Siège social ; 6, rue Nouvelle, Paris. Le versement du 3^e quart, soit 25 francs par action de la première tranche de la nouvelle émission d'actions de 100 francs est appelé dès maintenant, et à partir du 30 novembre prochain l'intérêt de retard sera appliqué. Les fonds doivent être versés à la Banque mutuelle d'études, rue Nouvelle, n^o 8, à Paris (9^e).

CONSTITUTION
Entreprise Lafarge
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 29 novembre 1913)

Au capital de 600.000 francs, divisé en 1.200 actions de 500 fr., dont 618 privilégiées et 582 ordinaires d'apport attribuées à M. Lafarge. — Siège social à Paris, 8,

rue Nouvelle. — Conseil d'administration : MM. P. Renaud, E. Rhodes, M. Durand-Réville et F. Lafarge. — Statuts déposés chez M^e G. Bazin, notaire à Paris et extrait publié dans le « Journal spécial des sociétés françaises par actions » du 26 novembre 1913.

CONSTITUTIONS
L'Électro-Entreprise
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 15 décembre 1913)
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Electro-Entreprise.pdf

Au capital de 1 million 800.000 fr., divisé en 3.600 actions de 500 fr. — Siège social à Paris, 8, rue Nouvelle. — Conseil d'administration : MM. V. Baguès, J. Deleury, P. Renaud, L. Candéliez, A. Flicoteaux, F. Rhodes et A. Liouville. — Statuts déposés chez M^e Bazin, notaire à Paris, et extrait publié dans « Le Journal spécial des Sociétés françaises par action » du 12 décembre 1913.

Extraits résumés des journaux d'annonces légales et judiciaires
(*L'Information financière, économique et politique*, 19 mars 1914)

Augmentations de capital

Banque mutuelle d'études. — Siège social : 8, rue Nouvelle. Paris. La dernière tranche de 400.000 fr. soit 800 actions de 500 fr. ayant été émise et souscrite, le capital se trouve fixé à 2 millions de francs divisé en 4.000 actions de 500 fr. (Assemblée du 19 février 1914).

BANQUE MUTUELLE D'ÉTUDES,
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 29 juin 1914)

On sait que la Banque mutuelle d'études, composée d'actionnaires qui ne peuvent posséder plus de cinq actions, ne travaille pas pour le public mais pour ses actionnaires à qui elle offre des affaires qu'elle a étudiées.

Au cours de l'exercice 1913, le développement de l'entreprise s'est poursuivi. Le nombre d'actionnaires, de 1.000 lors de l'assemblée générale de l'an dernier, dépasse actuellement 1.600. Parallèlement, le capital qui était de 1 million au 31 décembre 1912, est actuellement passé à 2 millions et le conseil a demandé l'autorisation de le porter à 5 millions de francs.

Au cours de l'année, la Banque mutuelle d'études a établi trois sociétés nouvelles : le 22 février, l'Union Approvisionnement, au capital de 2.300.000 fr. ; le 5 juillet, les Établissements Robbe frères, au capital de 2.560.000 fr. ; le 20 novembre, l'Électro-Entreprise, au capital de 1.800.000 fr.

Le capital a été augmenté de 3 affaires existantes : les Établissements Fourré et Rhodes de 100.000 fr., la Société française de spécialités alimentaires de 520.000 fr., les Établissements Gallois de 512.000 fr.

La société a entrepris le placement d'obligations qui, au 31 décembre 1913, atteignaient le chiffre de 184.500 fr. pour les Établissements Fourré et Rhodes et de 115.000 fr. pour les Établissements Robbe Frères.

Ces résultats sont d'autant plus satisfaisants que l'exercice 1913 a été une période de troubles politiques et de resserrement financier. Le bénéfice net de l'exercice atteint

328.369 25 contre 139.680 95 en 1912. En tenant compte du report antérieur, le solde disponible atteint 410.627 34. L'assemblée du 21 avril dernier a approuvé la répartition suivante de ce solde disponible :

Réserve supplémentaire	200.000 00
Réserve légale	10.531 34
Conseil d'administration	50.024 00
5 % d'intérêt au capital versé	20.000 00
À reporter à nouveau	130.072 00
	<u>410.627 34</u>

Le dividende aux actions est mis en paiement depuis le 15 mai dernier contre remise du coupon n° 1, à raison de 6 fr. par action. Quant au bilan arrêté au 31 décembre 1913, il s'établit comme suit, comparativement au précédent :

31 déc. 2022	1912	1913
ACTIF		
Capital à appeler	749.000 00	1.199.250 00
Portefeuille-titres du capital	83.059 05	148.953 45
Banquiers	338.778 45	205.252 18
Caisse	84 98	2 861 93
Effets à recevoir	—	143.000 00
Comptes de Sociétés créées	20.731 05	64.001 16
Participations	—	38.875 00
Avances et cautions	1.270 10	1.382 70
Portefeuille-titres créés	173.500 00	638.500 00
Immobilisations	39.338 81	3 00
Comptes d'ordre	4.411 05	23.142 10
	<u>1.410.173 49</u>	<u>2.465.821 61</u>
PASSIF		
Capital	1.000.000 00	1.000.000 00
Actionnaires nouveaux	60.200 00	117.180 00
Comptes courants	202.773 15	215.511 40
Fournisseurs	2.569 72	5.823 41

Comptes d'ordre	—	1.130 65
Réserve légale	—	6.984 05
Réserve extraordinaire	4.949 67	8.561 76
Réserve portef. titres créés	—	100.000 00
Profits et pertes :		
Report antérieur	—	82.258 09
Bénéfices nets	139.680 95	328.369 26
	<u>1.410.173 49</u>	<u>2.465.821 61</u>

À l'actif, les trois chapitres formant les Immobilisations ont été amortis, moins 1 fr., au cours de l'exercice. Ces chapitres étaient les suivants : Frais de premier établissement, 59.717 01 ; Frais de constitution, 22.148 80 ; Frais d'études, 4.293 83.

Le Portefeuille-titres du capital représente 50 % des sommes non utilisées du capital et pourra, dans l'avenir, être réduit à 25 %, d'après la décision de l'assemblée de janvier dernier. Les Participations sont principalement constituées par une somme de 37.000 fr. représentant des actions de l'Électro-Entreprise. Depuis lors, cette somme a notablement diminué, du fait de la répartition qui s'est produite parmi les intéressés à cette affaire. Une somme de 143.000 fr. représente le compte Effets à recevoir. Ce sont des avances faites à celles des sociétés de la banque qui avaient un besoin momentané d'extension de leur trésorerie.

Après avoir approuvé les comptes et la répartition des bénéfices de l'exercice écoulé, l'assemblée a réélu M. Deleury, administrateur sortant.

L'ALCOOLISME ET LA GUERRE

(L'Information financière, économique et politique, 26 mars 1915)

M. Paul Renaud, président du conseil d'administration des Établissements Robbe frères*, Fourré et Rhodes*, etc., membre du comité de direction de l'Alliance nationale, pour l'accroissement de la population française, vient d'adresser aux présidents des chambres de commerce, à l'occasion de leur récente réunion, une lettre d'une inspiration vraiment patriotique. Il est tout à fait nécessaire, dit-il, en substance, que la France combatte l'appauvrissement de sa main d'œuvre et pour cela, elle doit engager plus résolument la lutte contre l'alcoolisme.

L'éminent industriel cite un exemple emprunté à la plus douloureuse actualité. Il a engagé, pour une seule usine, par l'intermédiaire du service de Placement du ministère de la guerre, 215 réfugiés ou sans-travail. Or, en ce moment même, il n'a pu réunir les 40 ouvriers indispensables. Chaque jour ont lieu des évictions pour cause d'ivresse. Sur 170 congédiés, 80 étaient des intempérants notoires.

Il serait à souhaiter, conclut M. Renaud que les chambres de commerce établissent des statistiques analogues pour documenter les mesures de salut qui s'imposent.

DEUILS

(Le Figaro, 19 avril 1916)

On annonce la mort de M. Paul Renaud, fondateur du *Mois scientifique et industriel* et de la Banque mutuelle d'études, membre de la Société d'économie politique de Paris, décédé à Agay (Var), à l'âge de trente-sept ans.

Louis Sylvestre Jean Xavier NOUZARET, président

Né vers 1867.

Fils de Sylvestre Alexandre Hippolyte Nouzaret, négociant, rentier, président de la Société hippique de la Drôme et de l'Ardèche, et de Marie-Mélanie Carpentras,

Marié à Montélimar (Drôme), en 1896, alors sans profession, avec Madeleine Van den Peereboom, fille d'Édouard François Jean-Baptiste Van den Peereboom, rentier, à Bruxelles.

Ingénieur, fondateur et administrateur de la Compagnie commerciale et coloniale de la Kadeï-Sangha (juillet 1899),

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-equatoriale/Comcol_Kadei-Sangha.pdf

administrateur de la Haute-Sangha (sept. 1899), en qualité de propriétaire à Paris,

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-equatoriale/Haute-Sangha.pdf

et de la Compagnie commerciale et coloniale de la Mambéré-Sangha, comme ingénieur (sept. 1900).

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-equatoriale/Mambere-Sangha.pdf

Directeur-administrateur délégué du casino de la Villa des Fleurs à Aix-les-Bains (1906),

Liquidateur de la Cie fermière de la Villa des Fleurs d'Aix-les-Bains (oct. 1909).

Ingénieur des Mines (*Paris-Hachette*, 1911-1914).

Actionnaire du Casino de Nice, il perd un procès contre les administrateurs qu'il accuse d'avoir illégalement créé 100.000 parts bénéficiaires (1912-1913).

Administrateur de la Société franco-anglaise de caoutchouc manufacturé (déc. 1913),

Fondateur de la Compagnie agricole oranaise (juin 1919),

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Agricole-Oranaise.pdf

Représentant de la Banque mutuelle d'études au conseil de l'Électro-Entreprise (démissionnaire courant 1921) :

www.entreprises-coloniales.fr/empire/Electro-Entreprise.pdf

Administrateur de la Société d'études d'appareillage électrique Magondeaux (mars 1925).

Cavalier, Yachtman, membre de l'Automobile club de France.

Obsèques le 16 février 1929 en l'église Saint-Pierre du Gros-Cailou à Paris, inhumation à Montélimar.

DISSOLUTIONS

(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 13 septembre 1916)

Établissements Gallois. À dater du 11 août 1916. M. R. Borcard, liquidateur. — A. P., 9 septembre.

Dissolution de société

L'ENTREPRISE LAFARGE

Société anonyme au capital de : 600.000 francs

dont le siège social est à Paris 8, rue Nouvelle
(*La Loi*, 15 octobre 1916)

La liquidation de la Société est confiée à un conseil composé de MM. Rhodes, Fourré, Viannet, Durand-Réville, lequel conseil aura la faculté de déléguer à un ou plusieurs de ses membres, ou à toute autre personne, tout ou partie de ses pouvoirs.

Georges BARBEY, chef de service

Né à Pau, le 20 janvier 1873.
Avocat à la cour d'appel de Paris (1897 à 1911).
Fondateur et secrétaire général (1903-1910) de la Ligue nationale contre l'alcoolisme.
Auteur du *Précis de Droit américain* (édité par le *Journal des notaires* en 1907).
Secrétaire général au Comité des Régions dévastées (1918-1919)
Missions de propagande en France et à l'étranger.
Chevalier de la Légion d'honneur du 18 mars 1921.
Avis de décès en Suisse (*Le Figaro*, 5 septembre 1921).

Institut scientifique et Industriel (Cabinet d'affaires)
(*La Journée industrielle*, 2 mars 1919)

Une société en nom collectif vient d'être constituée entre M^{me} veuve Paul Renaud, MM. Durand-Réville et Paul Durand, pour l'exploitation du cabinet d'affaires connu sous la dénomination d'Institut scientifique et industriel de la revue le *Mois scientifique et industriel*.

La raison et la signature sociales sont Veuve Paul Renaud et frères.
Le siège social est à Paris, rue Nouvelle, 8.
Le capital est de 60.000 francs.

1919 (septembre) : Constitution de la Compagnie agricole oranaise
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Agricole-Oranaise.pdf

BANQUE MUTUELLE D'ÉTUDES
(*BALO*, 17 novembre 1919)

.....
Le conseil d'administration a décidé de porter le capital actuel de 2.150.000 fr. au chiffre de 3 millions de francs, par l'émission de 1.700 actions de 500 fr. par tranche d'au moins 150.000 fr.

Total de bilan : 4.327 592 48

Banque mutuelle d'études :
Le président du conseil : J. Nouzaret.

Louis-Jacques-*Henri* CHEVALIER, président

Né à Paris 1^{er}, le 22 nov. 1855.
Fils de Pierre Émile Chevalier, ingénieur civil, et de Philiberte Louise Bourgain.
Marié à une Dlle Bujon.
Dont Émile, ingénieur, marié en 1914 à Suzanne Arbel, fille du maître de forges.

Bachelier ès sciences.
Ingénieur ECP.
Entré en 1879 chez son père, constructeur de matériel de chemin de fer, 61, quai de Grenelle, Paris.
Président du conseil des Chemins de fer du Cambrésis.
Propriétaire d'une importante oliveraie en Tunisie.
Administrateur de la Compagnie agricole oranaise (1919).
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Agricole-Oranaise.pdf

Officier de l'Instruction publique.
Chevalier de la Légion d'honneur du 15 juillet 1910.
Consul du Japon à Paris

MODIFICATIONS

(*Cote de la Bourse et de la banque*, 16 février 1920)

Banque mutuelle d'études. — Augmentation du capital de 2.150.000 fr., à 2.300.000 fr., par la création de 300 actions de 500 fr. Les statuts ont été modifiés en conséquence. — *Affiches parisiennes*, 13 février 1920.

TRANSFERT DU SIÈGE 108, BD HAUSSMANN

Société des Carrières de Verdun
[Construction de l'ossuaire de Douaumont]
(*La Journée industrielle*, 16 juin 1920)

Cette société anonyme nouvelle a pour objet l'acquisition et l'exploitation de toutes carrières ou ballastières ainsi que toutes entreprises se rapportant à l'industrie des matériaux de bâtiment.

Le siège est à Paris, 108, boulevard Haussmann.

Le capital est fixé à 1.800.000 fr. en actions de 500 fr., sur lesquelles les 1.200 ordinaires ont été attribuées en rémunération d'apports à MM. Clause, Brix et Collignon et à M^{me} Brix. Cette dernière reçoit en outre 400 actions de priorité.

Les premiers administrateurs sont : MM. Émile Collignon, directeur de carrières, à Verdun, place Chevert, 11 ; Adrien Paul, banquier, à Étain (Meuse) ; Edmond Parvillé, ingénieur, à Paris, avenue de La-Bourdonnais, 44 ; Paul Diez, général de réserve, à Dijon, rue des Jardins, 2 *bis* ; Augustin Dufresne, armateur, à Paris, rue Logelbach, 2 ; Georges Droin, administrateur de sociétés, à Paris, rue de Courcelles, 31 *bis*, et Robert Villate des Prunes, agriculteur, à Paris, rue Jean-Bologne, 2.

APPELS DE FONDS
Établissements Fourré et Rhodes
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 5 août 1920)

Versement des 3 derniers quarts sur les actions nouvelles jusqu'au 15 août 1920, à la Banque mutuelle d'études, 108, boulevard Haussmann. — *Affiches Parisiennes*, 4 août 1920.

CONSTITUTION
Compagnie des Machines pneumatiques rotatives
(*La Journée industrielle*, 20 août 1921)

Sous cette dénomination, vient de se former une société anonyme ayant pour objet l'achat, la fabrication et la vente de tout matériel mécanique et plus particulièrement des appareils rotatifs pour compression, aspiration des fluides ou production de force motrice.

[Le siège est à Paris, 8, rue Nouvelle.](#)

Le capital est fixé à 150.000 fr., en actions de 500 fr., sur lesquelles 30 ont été attribuées à M. Pradel, en représentation de ses apports.

Les premiers administrateurs sont : MM. César Pfeiffer, ingénieur, 5, rue Auguste-Bailly, Courbevoie ; Walter Schlinder, ingénieur, 14, rue Auguste-Bailly, à Asnières ; Georges Normand, ingénieur, 87, rue Saint-Lazare, Paris ; Richard Lloyd, ingénieur, 1, rue Godot-de-Maurov, Paris ; [Maurice Durand-Réville, administrateur de sociétés, 205. boulevard Malesherbes, Paris, et Edmond Parvillé, ingénieur-conseil, 44, avenue de La Bourdonnais, Paris.](#)

Établissements Paul Gadot
(*La Journée industrielle*, 16 novembre 1921)

La deuxième assemblée constitutive de cette société, dont le siège est à Paris, 108, boulevard Haussmann, vient de se tenir, sous la présidence de M. Chevalier, président du conseil d'administration de la Banque mutuelle d'études.

Cette société, au capital de 2 millions, dont nous avons déjà annoncé la formation, a pour objet la fabrication des accumulateurs et de l'appareillage électrique pour automobiles.

Pierre Firmin Lucien LEBON, administrateur délégué

Né le 17 février 1890 à Paris.

Petit-fils de Charles Lebon (1799-1877), fondateur de la Compagnie centrale d'éclairage par le gaz :

www.entreprises-coloniales.fr/empire/Compagnie_Lebon.pdf

Fils d'André Lebon (1859-1938), ancien ministre du commerce et des colonies, administrateur d'une cinquantaine de sociétés, président du Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie. Voir encadré :

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Credit_foncier_Alg.+Tun.pdf

et de Zinka Paléologue, sœur de Maurice Paléologue, ambassadeur de France en Russie.

Frère aîné de Rémy Lebon (1892-1976), administrateur de sociétés dont la Banque de l'océan Indien. Voir encadré :

www.entreprises-coloniales.fr/madagascar-et-djibouti/Banque-ocean_Indien.pdf

Marié en 1913 avec Jeanne Crozet-Fourneyron, fille du député, puis sénateur de la Loire Émile Crozet-Fourneyron, des Forges du Chambon-Feugerolles. Dont : Renée (déportée GM2), Hélène, Claude, Yves (mpf à Bir-Hackeim), Marthe (déportée GM2).

Veuf en 1916. Remarié à Simone Crozet-Fourneyron. Dont Roger (déporté GM2).

Remarié en 3^e noces, avec Éliane Pavard.

Capitaine de D.C.A. en 1914-1918.

Administrateur des Magasins généraux et warrants du Maroc (oct. 1919),

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Magasins_gnx+warrants_Maroc.pdf

de la Compagnie française de l'Est européen (fév. 1921) : reprise des agences de Constantinople et Smyne du Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,

www.entreprises-coloniales.fr/proche-orient/Cie_frse_de_l_Est_Europeen.pdf

et de sa suite : la Compagnie française commerciale et financière,

de Baguès : ferronnerie (1922),

des Établissements Paul Gadot (juillet 1926),

de la Société agricole et minière des Nouvelles-Hébrides (révoqué en mai 1927),

www.entreprises-coloniales.fr/pacifique/Agric.+min.-Nvl-Hebrides.pdf

de la Société de Fours électriques Brevets Tagliaferri (sept. 1928),

de l'Électro-Entreprise,

www.entreprises-coloniales.fr/empire/Electro-Entreprise.pdf

d'Outillage du Val d'or,

de la Banque argentine et française (sept. 1933)

enfin PDG de l'Union des banques à Paris : fusion en 1935 de la Banque mutuelle d'études et de crédit (BME), de la Banque de Suède et de Paris et de la Banque argentine et française.

Officier de la Légion d'honneur (6 déc. 1945), rosette de la Résistance, croix de guerre G.M. I. et II, Medal of Freedom, Kings' Medal.

Député RPF des Deux-Sèvres (1951-1955).

Décédé à Bidart (Pyrénées-Atlantiques), le 30 décembre 1967.

Les premiers administrateurs sont : MM. Charles Mildé, Albert Liouville, Bertrand Parouty, Paul Gadot, Treboul³, Legendre et la Banque mutuelle d'études.

³ Gaston Treboul (1860-1940) : polytechnicien, ingénieur du Génie maritime, il représente également la Banque mutuelle d'études à l'Électro-Entreprise et à la Compagnie agricole oranaise. Futur président de la Compagnie nosybéenne d'industries agricoles. Voir encadré :

www.entreprises-coloniales.fr/madagascar-et-djibouti/Nosybeenne-ind.-agric.pdf

CONSTITUTIONS

(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 21 juin 1922)

Baguès (objets de ferronnerie et de lustrerie, bronzes, objets d'art). — Capital 4.500.000 fr., divisé en 9.000 actions de 500 fr., dont 4.800 d'apport attribuées à MM. V. et R. Baguès ⁴. Siège social à Paris, 107, rue La-Boétie. Conseil d'administration : MM. Régnault, Rolland, Gros ⁵, Lebon et Banque mutuelle d'études. Statuts déposés chez M^e Bazin, à Paris. — *J. S. S. P. A.*, 15 juin 1922.

Établissements du Val-d'Or* (*La Journée industrielle*, 7 août 1923)

Cette société, ayant pour objet la fabrication du petit outillage et, en général, de tous travaux de mécanique, et qui prend la suite de l'exploitation des Établissements Ch. Goujon, au Val-d'Or (Seine), vient d'être constituée au capital de 5 millions de francs, divisé en actions de 500 francs.

La première assemblée constitutive tenue hier, dans les bureaux de la Banque Mutuelle d'Études*, 108, boulevard Haussmann, à Paris, a désigné comme commissaire aux apports la Société fiduciaire pour le commerce et l'industrie, avec mission de faire un rapport sur les apports faits à la Société, pour en donner connaissance à la seconde assemblée constitutive, fixée au 20 août prochain.

Établissements du Val-d'Or (*La Journée industrielle*, 21 août 1923)

Hier s'est tenue à Paris, dans les bureaux de la Banque Mutuelle d'Études, 108, boulevard Haussmann, à Paris, la deuxième assemblée constitutive de cette société, dont nous avons annoncé la formation dans notre numéro du 7 août.

Après lecture du commissaire aux apports, la Société fiduciaire pour le commerce et l'industrie, l'assemblée a nommé administrateurs : la Banque mutuelle d'études ; MM. Jules Comble, ingénieur E. C. P. ; Alfred Chassery. Charles Goujon, Gaston Malécot, Louis Prudhomme et Jules Simonet.

⁴ Victor Eugène Baguès (Paris IV^e, 27 nov. 1876-Paris XVI^e, 4 mai 1934) : fils d'Eugène Baguès et d'Eugénie Clémentine MARIE. Marié à Paris XVI^e, le 3 déc. 1917, avec Marie (« Mariette ») Fasquelle. HEC. Grand blessé de guerre. Chevalier de la Légion d'honneur du 22 mai 1926. À l'origine des services électriques Baguès, transformés en Électro-Entreprise. Dirigeant de la serrurerie Baguès, Paris, New-York, Londres, Bruxelles. Membre du comité des conseillers du commerce extérieur.

⁵ Ferdinand Gros (1883-1964) : polytechnicien, président de l'Azote français.

Groupement de la Banque mutuelle d'études.
(*La Journée industrielle*, 13 mai 1924)

Les actionnaires se sont réunis hier en assemblée ordinaire sous la présidence de M. Henri Chevalier, président du conseil d'administration. Ils ont approuvé les comptes de l'exercice 1923 qui font apparaître un bénéfice de 182.180 fr. 73, contre 177.662 fr. 91 l'an dernier. À ce bénéfice vient s'ajouter le report antérieur de 17.084 fr. 93. Le dividende a été fixé à 18 fr. 75 par action. Le report à nouveau du reliquat des bénéfices, s'élevant à 14.002 fr. 70 a été décidé.

MM. Maréchal ⁶ et Røederer ⁷, administrateurs sortants, ont été réélus.

L'assemblée qui a suivi a régularisé l'augmentation du capital social de 3.550.000 fr. à 3.700.000 fr.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

ADMINISTRATEURS DE SOCIÉTÉS
(*Annuaire industriel*, 1925)

Chevalier (Henri)[† nov. 1924], 14, bd Émile-Augier, Paris, 16^e. — Président du conseil d'administration des Chemins de fer du Cambrésis. Président de la Banque mutuelle d'études. Président ou administrateur de plusieurs sociétés agricoles.

⁶ Marie Auguste *Lucien* Maréchal (Pesmes, Haute-Saône, 22 janvier 1855-Paris XII^e, 15 sept. 1941) : fils de Jean-Baptiste Maréchal, receveur des contributions indirectes, et de Marie Mélanie Hyeulles. Marié à Jeanne Victoire Picon. Polytechnicien, ingénieur du génie maritime, puis ingénieur au PLM (1882), président de la Société nationale d'affrètements montée en 1916 par le PLM pour assurer ses approvisionnements en charbon, administrateur des Chantiers navals de France à Blainville, du comité français du Lloyd's register (déc. 1919), des Habitations à Bon Marché du Nivernais (mars 1920) et de la Société immobilière du Nivernais (mai 1920). Officier de la Légion d'honneur.

⁷ Jean Røederer (Erstein, Bas-Rhin, 14 juin 1851-Annonay, 14 janvier 1945) : inspecteur des finances (1879-1890)., puis chef adjoint de la comptabilité générale et des finances du Paris-Orléans (P.-O.).

Xavier LOISY (1874-1949), président

Polytechnicien, ancien inspecteur des colonies— membre de la mission Brazza —, ancien directeur de cabinet de Picquié (gouverneur général de l'Indochine), de Lebrun (ministre des colonies), de Loucheur (à l'Armement), il représente le groupe Giros-Loucheur dans diverses affaires.

Parallèlement administrateur (1919), vice-président (1934), puis président (août 1936) du Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie dont il devient président en 1936. Voir encadré :

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Credit_foncier_Alg.+Tun.pdf

Banque mutuelle d'études (*La Journée industrielle*, 2 mai 1925)

Les actionnaires, réunis hier en assemblée ordinaire, sous la présidence de M. Xavier Loisy, ont approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1924, qui font apparaître un bénéfice net de 275.716 fr. 09 formant, avec le report antérieur, un total disponible de 289.718 fr. 79. Le dividende a été fixé à 20 fr. par action. Il sera payé, sous déduction des impôts, à partir du 1^{er} juillet prochain. Il a été porté 50.000 fr. à la réserve extraordinaire. Le reliquat, après répartition s'élevant à 22.669 fr. 77, a été importé à nouveau.

L'assemblée a ratifié la nomination comme administrateur de M. Xavier Loisy, en remplacement de M. Chevalier, décédé.

Une assemblée extraordinaire, qui a eu lieu ensuite, a régularisé l'augmentation du capital social de 3.700.000 fr. à 5 millions de francs. Elle a, sur la proposition du conseil, ramené de 20 à 15 % le prélèvement sur les bénéfices en faveur du conseil, prévu à l'article 47 des statuts. Ces derniers ont été modifiés en conséquence de ces décisions.

Banque mutuelle d'études (*La Journée industrielle*, 13 avril 1926)

Les comptes de l'exercice 1925, qui seront présentés à l'assemblée ordinaire des actionnaires, convoquée pour le 30 avril prochain, font ressortir un bénéfice net de 470.019 fr. 71 contre 275.716 fr. 09 l'an dernier. Le conseil d'administration proposera un dividende à 3 1/2 % contre 8 % précédemment ; par suite, les actions provenant de la dernière augmentation de capital toucheraient 42 fr. 50 brut ; les actions anciennes, qui n'ont été entièrement libérées que dans le courant de l'exercice, recevraient 35 fr. 20 brut.

Les comptes de dépôt, en sensible augmentation, s'élèvent à 8.282.386 fr. 02 contre 6 million? 972.540 fr. 15 pour 1924. La trésorerie de la société dispose de 8.506.677 fr. 81 de disponibilités liquides (espèces en caisse ou dans les banques, effets à recevoir) contre 8.282.396 francs 02 d'exigibilités.

16 déc. 1926 : dénomination changée en
BANQUE MUTUELLE D'ÉTUDES ET DE CRÉDIT

BANQUE MUTUELLE D'ÉTUDES ET DE CRÉDIT
(*Le Journal des débats*, 10 mai 1928)

Les comptes de l'exercice 1927, qui seront présentés à l'assemblée du 22 mai, accusent un bénéfice net de 864.101 fr. contre 656.224 fr. en 1926. Le conseil proposera le maintien du dividende à 42 fr. 50 par action, cette répartition s'appliquant à un capital porté de 5 millions à 8.500.000 fr.

BANQUE MUTUELLE D'ÉTUDES ET DE CRÉDIT
(*Le Journal des débats*, 24 mai 1928)

L'assemblée du 22 courant a approuvé les comptes de l'exercice 1927, se soldant par un bénéfice net de 864.101 francs.
Dividende voté : 42 fr. 50 brut par action.

Société de Fours électriques Brevets Tagliaferri
(*La Journée industrielle*, 19 septembre 1928)

Capital ramené de 150.000 fr. à 15.000 fr., et porté ensuite à 265.000 fr., par l'émission de 500 actions nouvelles de 500 fr. MM. Pierre Lebon, à Paris, rue Denfert-Rochereau, 106, et Rémy Lebon, à Paris, rue de Tournon, 2, ont été nommés administrateurs.

Électro-Entreprise
(*Le Journal des débats*, 20 octobre 1928)

[...] Les souscriptions sont reçues, contre remise du coupon n° 11, à la Banque mutuelle d'études et crédit.

BANQUE MUTUELLE D'ÉTUDES ET DE CRÉDIT
(*L'Information financière, économique et politique*, 26 mars 1915)
(*Le Journal des débats*, 23 avril 1929)

L'assemblée ordinaire tenue le 19 avril a approuvé les comptes de l'exercice 1928, se soldant par un bénéfice net de 923.235 fr. 75, auquel s'ajoute le report antérieur de 139.627 fr. 50.

Le dividende a été fixé à 8 1/2 soit 42 fr. 50 par action, qui sera mis en paiement sous déduction des impôts aux guichets de la banque à partir du 19 juin 1928, contre remise du coupon n° 12.

MM. Fernand Rhodes et Pierre Lebon, administrateurs sortants, ont été réélus.

FICHES DU CAPITALISTE

BANQUE MUTUELLE D'ÉTUDES ET DE CRÉDIT ⁸ (*Le Petit Bleu*, 27 juin 1929)

CONSEIL D'ADMINISTRATION. — MM. Xavier Loisy, président ; Gaston Treboul, vice-président ; Pierre Lebon, administrateur délégué ; Louis Blocq, Joseph Carlloz, Georges Droin, Paul Guittet, Lucien Maréchal, Léon Mascart ⁹, Fernand Rhodes, Jean Røederer, Henri Sangnier, administrateurs.

COMMISSAIRES AUX COMPTES. — MM. Paul Cassoute, Louis Deaux.

CONSTITUTION. — Société anonyme française, constituée le 6 novembre 1911, pour une durée de soixante-quinze ans.

SIEGE SOCIAL. — Paris, 108, boulevard Haussmann. Tél. : Central 97-51. R. C. : Seine n° 68.470.

OBJET. — L'étude, la préparation, la constitution d'affaires industrielles, commerciales et financières. En général, toutes opérations de banque et de Bourse.

CAPITAL. — À l'origine, 3.250.000 francs ; porté en 1924 à 3.550.000 francs, en 1925 à 3.700.000 francs, en 1925 à 5.000.000 de francs et en 1927 à 8 millions 500.000 francs ¹⁰, divisé en 17000 actions de 500 francs.

PARTS DE FONDATEUR. — Néant ¹¹.

OBLIGATIONS. — Néant.

EXERCICE SOCIAL. — 1^{er} janvier au 31 décembre. Assemblée générale : avant fin juin (une voix par action, sans limitation). Paiement du dividende à l'époque fixée par le conseil.

RÉPARTITION DES BÉNÉFICES. — 5 % à réserve légale ; 5 % aux actions, répartis comme suit : a) premier intérêt de 7 % aux actions ; b) le solde à la disposition de l'assemblée ; 10 % au conseil.

LIQUIDATION. — Apurement du passif, le solde aux actions.

EXPLOITATION. — Sièges sociaux.

COTATION. — Titres non cotés.

SERVICE FINANCIER. — Sièges sociaux.

Renseignements communiqués par la Société d'études et de statistiques financières et publiés avec son autorisation.

BANQUE MUTUELLE D'ÉTUDES ET DE CRÉDIT (*L'Information financière, économique et politique*, 1^{er} janvier 1930)

Une assemblée extraordinaire tenue le 30 décembre, sous la présidence de M. Xavier Loisy, président du conseil d'administration, a régularisé l'augmentation du capital

⁸ Anciennement : Banque mutuelle d'études. La société a pris la dénomination actuelle suivant décision de l'assemblée extraordinaire du 16 décembre 1926.

⁹ Léon Mascart (1870-1949) : président de l'Électro-entreprise. Voir encadré : www.entreprises-coloniales.fr/empire/Electro-Entreprise.pdf

¹⁰ Par l'émission de 7.000 actions de 600 francs (Assemblée extraordinaire du 7 avril 1927). Le conseil est autorisé à porter le capital à 10.000.000 de francs.

¹¹ Il existait des parts de fondateur qui ont été rachetées en 1922 à raison de 475 francs.

social de 1.500.000 fr., portant ledit capital à 10 millions de francs. Diverses modifications ont été apportées aux statuts ainsi que le conseil a été autorisé à décider lorsqu'il le jugera opportun, la mise au porteur des titres. Le délai de convocation aux assemblées extraordinaires a été légèrement réduit. Le nombre d'actions dont les administrateurs doivent être propriétaires pendant la durée de leur mandat a été porté à 50 au lieu de 25, et le nombre des administrateurs à 15 au lieu de 13. La répartition des bénéfices en ce qui concerne le cConseil a été modifiée, ce dernier devant toucher désormais des tantièmes de 15 %, mais seulement après attribution d'un intérêt de 5 % au capital.

L'assemblée a, en outre, autorisé le conseil à porter ultérieurement le capital social, par tranches, jusqu'à 25 millions de francs, autorisation dont le conseil a déclaré ne pas vouloir faire usage pour l'instant.

Les statuts ont été modifiés comme conséquence des décisions qui précèdent.

BANQUE MUTUELLE D'ÉTUDES ET DE CRÉDIT
(*Le Journal des débats*, 1^{er} janvier 1930)

Une assemblée extraordinaire, tenue le 30 décembre, a régularisé l'augmentation du capital de 8.500.000 francs à 10 millions de francs. Elle a autorisé le conseil à porter éventuellement le capital jusqu'à un maximum de 25 millions de francs.

BANQUE MUTUELLE D'ÉTUDES ET DE CRÉDIT
(*Le Journal des débats*, 19 mars 1930)

Les comptes de l'exercice 1929, qui seront soumis à l'assemblée ordinaire du 1^{er} avril, se soldent par un bénéfice net de 973.795 francs contre 923.235 francs pour l'exercice précédent. Le conseil proposera le maintien du dividende à 42 fr. 50 brut par action et de reporter à nouveau 129.468 fr. après affectation à la réserve spéciale d'une somme de 200.000 francs.

BANQUE MUTUELLE D'ÉTUDES ET DE CRÉDIT
(*L'Information financière, économique et politique*, 3 avril 1930)

L'assemblée ordinaire tenue le 1^{er} avril, sous la présidence de M. Xavier Loisy, président du conseil d'administration, a approuvé les comptes de l'exercice 1929, présentant un solde bénéficiaire de 973.795 fr. 70 contre 923.233 fr. 75 l'année précédente. Le dividende brut a été fixé à 42 fr. 50, payable sous déduction des impôts, à partir du 15 juin 1930, contre remise du coupon n° 13. Une somme de 200.000 fr. a été affectée à la « réserve spéciale ».

L'assemblée a également réélu MM. Lucien Maréchal et Jean Røederer, administrateurs sortants.

Le rapport du conseil, après avoir rappelé que l'année 1929 avait été marquée par une période de grande activité au cours du premier semestre et une crise économique générale pendant le second, indique que la Société a néanmoins fait preuve d'une activité satisfaisante. Elle s'est intéressée à l'augmentation de capital de la société Le Fly Tox, à celle du [Crédit foncier de Madagascar*](#), à celle des Établissements Barbécot, Elle a, en outre, prêté son concours à l'Électro-Entreprise* pour l'étude des formules de

financement du marché de travaux que cette Société a signé avec le ministre des Postes et Télégraphes de la République de Colombie, marché dont l'exécution n'est d'ailleurs pas encore commencée.

Par ailleurs, à la suite d'un voyage d'études de son administrateur-délégué au Canada, la Société a pu se faire réserver une participation dans l'émission de la « Beauharnais Power Corporation », puissante affaire hydro-électrique.

BANQUE MUTUELLE D'ÉTUDES ET DE CRÉDIT
(*Le Journal des débats*, 23 avril 1930)

Augmentation du capital de 10 à 15 millions, par création de 10.000 actions de 500 francs, à émettre à 500 francs et à libérer du quart, plus la prime, à la souscription.

BANQUE MUTUELLE D'ÉTUDES ET DE CRÉDIT
(*Le Journal des débats*, 30 avril 1930)

Les comptes de l'exercice 1929, analysés dans nos feuilles du 19 mars, ont été approuvés par l'assemblée du 1^{er} avril.

Rappelons que le bénéfice net s'élève à 973.795 francs, contre 923.235 francs l'année précédente. Le dividende a été fixé à 8 1/2, soit 42 fr. 50 brut par action, payable à partir du 15 juin.

(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 30 juin 1930)

Banque mutuelle d'études. — Vérification de l'augmentation de capital de 10 à 15 millions par émission à 550 fr. de 10.000 actions de 500 fr.

BANQUE MUTUELLE D'ÉTUDES ET DE CRÉDIT
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 30 juin 1930)

Les comptes font état d'un ensemble d'intérêts, courtages et commissions de 2.286.972 fr. contre 1.179.318 fr. Bénéfice net ; 1.179.510 fr. contre 973.795 fr. Dividende proposé ; 5 % soit 25 fr. contre 42 fr. 50 s'appliquant *pro rata temporis* au capital ancien et nouveau.

BANQUE MUTUELLE D'ÉTUDES ET DE CRÉDIT
(*Le Journal des débats*, 25 mai 1932)

L'assemblée du 23. mai a approuvé les comptes de l'exercice 1931, faisant ressortir un bénéfice d'exploitation de 776.113 fr. 75, qui a été affecté à un fonds d'amortissement, de même que le report à nouveau de l'exercice précédent s'élevant à 134.224 fr. 70.

BANQUE MUTUELLE D'ÉTUDES ET DE CRÉDIT
(*Le Petit Bleu*, 28 mai 1932)

Les actionnaires, réunis en assemblée générale ordinaire le 23 mai, ont approuvé les comptes arrêtés au 31 décembre 1931, qui ont fait apparaître un bénéfice de 776.113 fr., soit, y compris le report à nouveau précédent, un solde disponible total de 910.338 fr. Ils ont également décidé, sur la proposition du conseil, que cette somme serait consacrée à divers amortissements.

M. Gaston Treboul, administrateur sortant, a été réélu pour une nouvelle période.

À noter que, dans son rapport, le conseil indique que deux administrateurs, MM. Louis Blocq et Léon Mascart, ont résigné leurs fonctions en cours d'exercice et que le règlement de comptes entre la société et la Banque Blocq, après avoir été soumis à une expertise, a donné lieu à une instance judiciaire.

Rappelons que la Banque mutuelle d'études et de crédit a une vingtaine d'années d'existence et qu'elle a porté son capital de 10 à 15 millions au milieu de 1930, par émission, à 550 fr., de 10.000 actions nouvelles de 500 francs. Le motif était le développement des affaires sociales et l'aménagement d'une salle de coffres-forts, ce qui ne cadrait guère, d'ailleurs, avec la situation générale qui, dès cette époque, se présentait sous des auspices assez peu encourageants.

On cite, parmi les affaires auxquelles s'est intéressée ou a prêté son concours la Banque mutuelle d'études et de crédit, les sociétés suivantes, qui ne paraissent pas avoir donné de grandes satisfactions aux acheteurs les moins exigeants : Association [Compagnie] agricole et minière des Nouvelles-Hébrides, Carrières de Verdun, Électro-Entreprise, Établissements Paul Gadot, Établissements Saléza, Le Tube, Outillage du Val-d'Or, Produits chimiques et marins, Union et Approvisionnement, Établissements Barbecot, Fly-Tox, Compagnie Agricole Oranaise, etc..

POUR MÉMOIRE. — Conseil d'administration : MM. Xavier Loisy, président ; Gaston Tréboul, vice-président ; Pierre Lebon, administrateur délégué ; Joseph Carlizoz, Georges Droin, Paul Guittet, Lucien Maréchal, Fernand Rhodes, Jean Roederer, Henri Sangnier, administrateurs. — Cotation : titres non cotés-. — Service financier : Siège social : Paris, 108, boulevard Haussmann.

Coupons
(*Le Journal des finances*, 23 juin 1932)

Banque mutuelle d'études et de crédit : 0 au nominatif/0 au porteur.

BANQUE MUTUELLE D'ÉTUDES ET DE CRÉDIT
(*Le Journal des débats*, 14 mars 1933)

Les comptes de l'exercice 1932 se solderaient par un léger bénéfice inférieur au précédent (776.113 fr.). Il ne sera proposé aucun dividende, le bénéfice étant entièrement affecté aux amortissements.

BANQUE MUTUELLE D'ÉTUDES ET DE CRÉDIT

(*Le Journal des débats*, 30 juin 1933)

L'assemblée du 28 juin a approuvé les comptes de 1932 faisant apparaître un bénéfice de 128.956 fr., contre 776.113 fr., qui a été affecté aux amortissements.

Société des Autobus du Centre
(*La Journée industrielle*, 8 décembre 1934)

.....
Pour être admis à l'assemblée, les obligataires devront déposer leurs titres trois jours au moins à l'avance, soit au siège social, soit à la Banque mutuelle d'études et de Crédit, 22, place de la Madeleine, à Paris, soit à la Banque F. Tarneaud et Cie, à Limoges.

Les Administrateurs.

BANQUE MUTUELLE D'ÉTUDES ET DE CRÉDIT
(*Le Journal des débats*, 14 mars 1935)

L'assemblée extraordinaire tenue le 12 mars. a approuvé la cession du fonds de commerce bancaire qui lui était proposée. Ainsi se trouve définitivement réalisée, sous le nom d'Union de Banques à Paris, la concentration des trois établissements Banque Argentine et Française, Banque mutuelle d'études et de Crédit, et Banque de Suède et de Paris.

UNION DE BANQUES A PARIS
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 13 mars 1935)
(*Les Documents politiques*, mars 1935)

L'assemblée extraordinaire de la Banque mutuelle d'études et de crédit a approuvé la cession du fonds de commerce bancaire qui lui a été proposée. Ainsi se trouve définitivement réalisée sous le nom d'Union de banques à Paris la concentration des trois établissements : Banque argentine et française, Banque mutuelle d'études et de crédit, et Banque de Suède et de Paris.
